

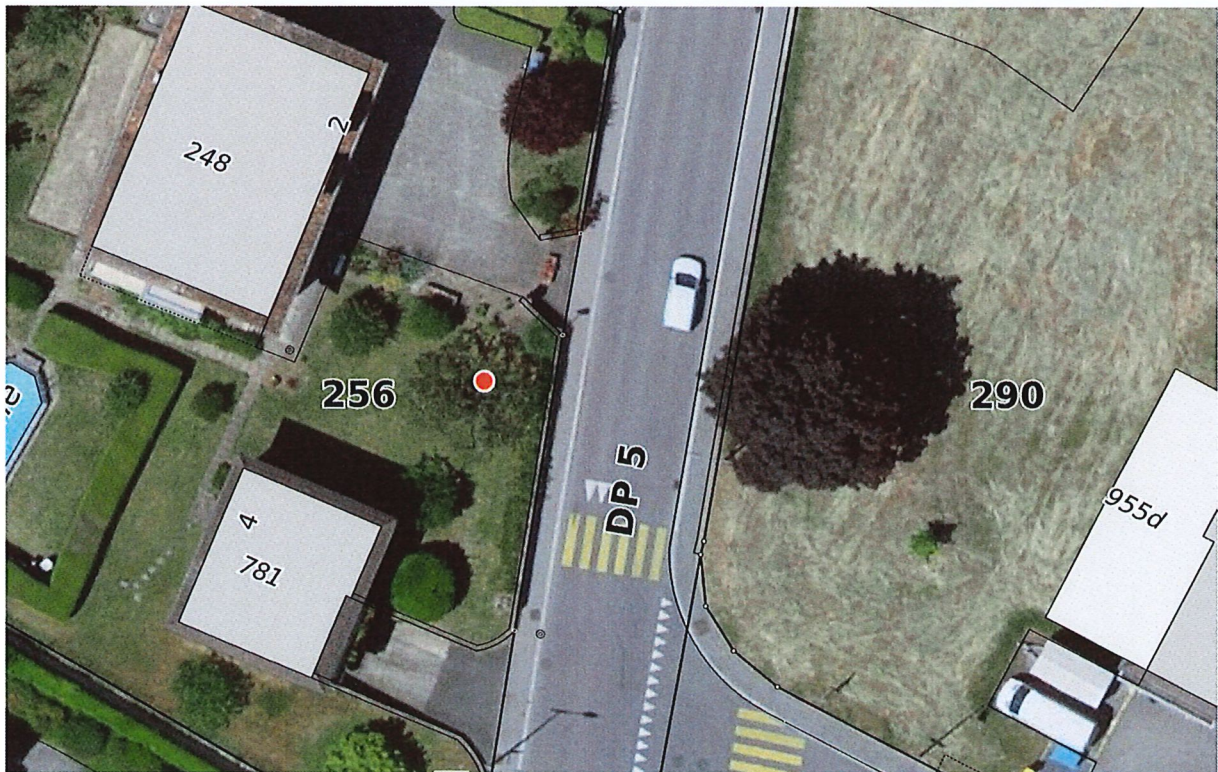


St-Sulpice (Vaud)

AVIS D'ABATTAGE

Affiché du 6 septembre au 7 octobre 2024

Adresse : Rue du Centre 2
N° parcelle : 256
Propriétaire : Semademi Bürli Christine & Zutter Nicole
Genre d'arbre : **1 Cerisier**
Motif de la requête : Arbre très dépérissant, aucune pérennité
Compensation demandée : Oui
Plan de situation :



Toutes les interventions ou oppositions sont à signaler par écrit : Commune de St-Sulpice, Service de l'aménagement du territoire, case postale, 1025 St-Sulpice, d'ici au 7 octobre 2024.



Demande d'autorisation d'abattage

Afin que la demande soit prise en compte, ce formulaire doit être entièrement rempli de manière lisible et accompagné d'une copie de votre pièce d'identité. La demande effectuée par un mandataire qualifié doit être accompagnée d'une procuration et d'une copie de votre pièce d'identité. Dans certains cas, la Municipalité se réserve le droit de demander des compléments d'information.

Propriétaire(s) nom/prénom : Semadeni Burli Christine / Zutter Nicole

Adresse : rue du Centre 2, 1025 St-Sulpice Parcelle n° : 256

Tél : 079/944 97 15 Mail : n.zutter@bluewin.ch

Nom de l'entreprise en charge des travaux : _____

Tél : _____ Mail : _____

A la demande il faut joindre, un plan de situation (<https://saint-sulpice.geocommunes.ch>) indiquant par *numérotation l'emplacement du/des arbre(s) ainsi que des photos du/des arbres en question.

Désignation exacte du/de(s) arbre(s) faisant l'objet de la demande :						
*N° sur plan	Nombre	Essence	Diamètre en cm (art. 2 RPA)	Hauteur en mètres	Âge (ans)	Etat de santé
1	1	Cerisier	40	5	~60	malade
2						
3						
4						

Pour rappel, l'article 14.6 RGATC (zone faible densité) mentionne "... un arbre majeur au moins doit être planté pour chaque tranche de 500 m² d'un bien-fonds bâti".

Motifs de la demande : Etat sanitaire (malade)

Plantation compensatoire : OUI Essence(s) proposée(s) : Cerisier
 NON (Taxe compensatoire)

Lieu et date : St-Sulpice 19.08.24

Signature du propriétaire : [Signature]
Nom, prénom du signataire : Nicole Zutter / Christine Semadeni - Burli

Par ma signature, j'atteste avoir pris connaissance du règlement communal sur la protection des arbres.

Il est à noter que le propriétaire est tenu par la loi de ne pas commencer ses travaux avant l'expiration du délai de recours, prolongé le cas échéant des fêtes judiciaires, l'autorisation d'abattage n'entrant en force qu'après cette échéance.

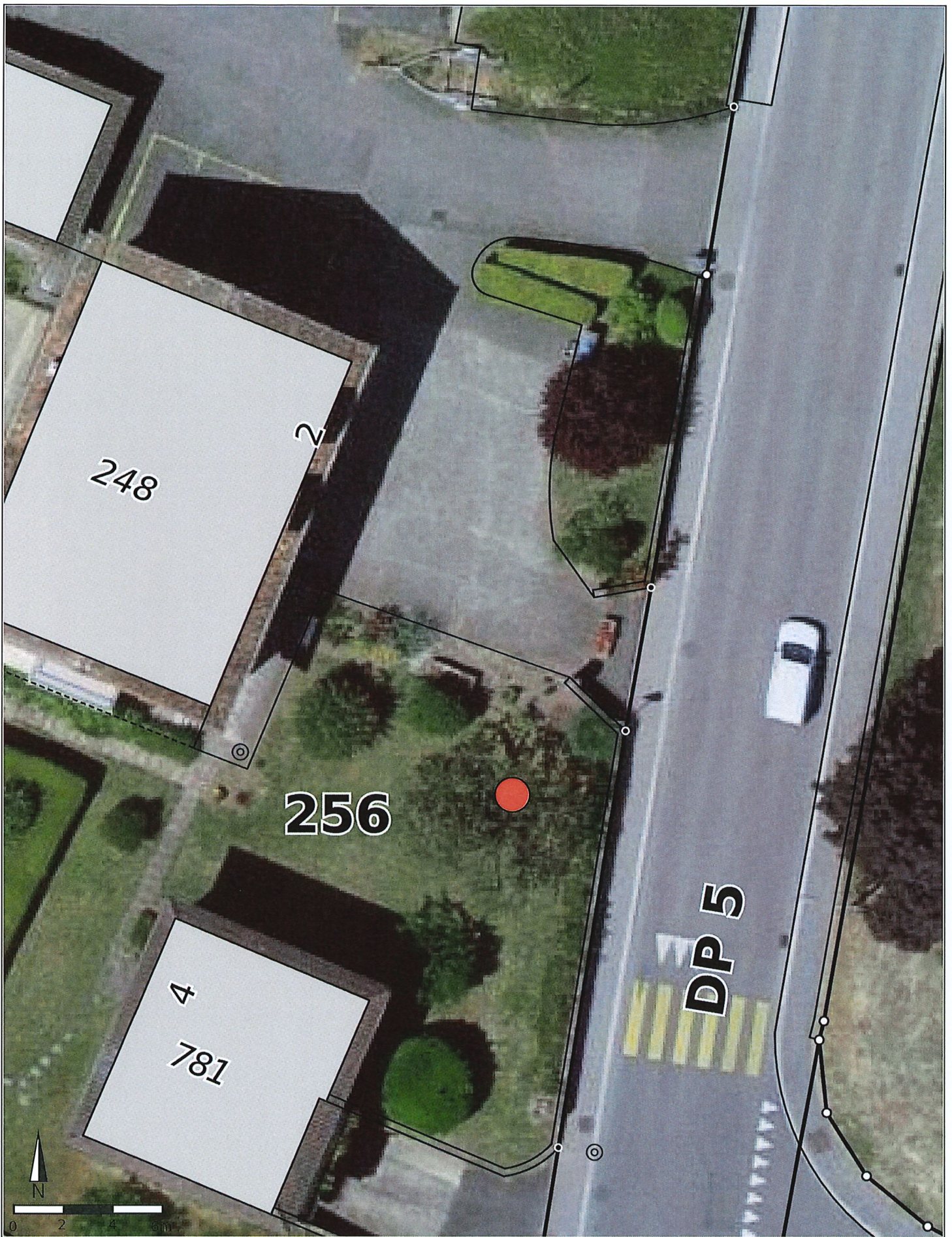
RESERVE AU SERVICE TECHNIQUE :

Préavis du spécialiste en soin des arbres : positif négatif Expertise du : 22/08/24

Mis à l'enquête : du 6/9/24 au 7/10/24

Contrôle de la plantation le : _____

Contact : J.-P. Zutter 076/491 46 20 jzutter@bluewin.ch



COMMUNE DE SAINT - SULPICE
PLAN 21
ECHELLE 1:500

MORGES, LE 25 JANVIER 1989

SERVITUDES

BUREAU D'ETUDES
GUEISSAZ & BINDER S.A.
GEOMETRES OFFICIELS
INGENIEURS E.P.F. S.A.
1110 MORGES



1:500

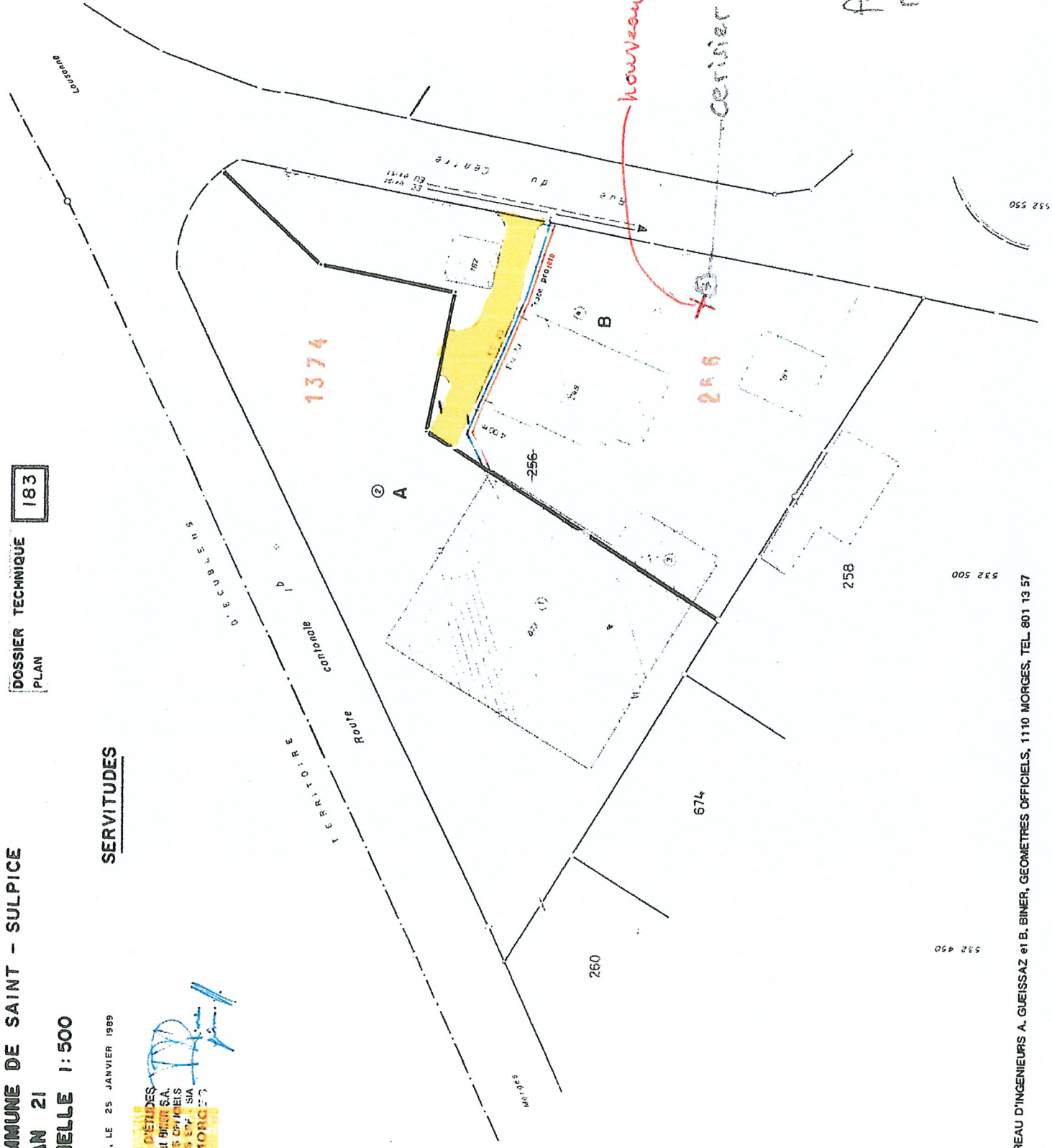
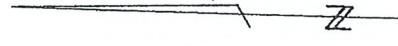
MENSURATION GRAPHIQUE

DOSSIER TECHNIQUE

183

PLAN

242'583
ID 2004/369
242'584
ID 2004/370



parcelle 256
rue du Centre 2
1025 St-Sulpice
Mme Arlette Lemodern



nouveau



Morges, le 22/08/2024

COMMUNE DE ST-SULPICE
à l'att. de Mme Mamolar
Service Technique
Rue du Centre 60
1025 St-Sulpice

Constat parcelle 256
Cerisier, rue du Centre 2

Madame
Suite à notre visite sur place, voici notre rapport :

- ° Analyse visuelle VTA (visual tree assessment)
- ° Conclusions

Si vous avez des questions complémentaires, nous sommes à votre entière disposition.
Veuillez agréer, Madame, nos salutations les meilleures.

Béguin Nicolas
Arboriste-conseils





Méthodes, techniques d'analyses

Il existe 3 étapes:

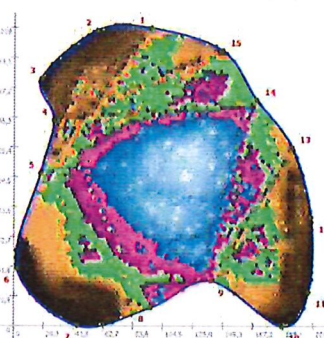
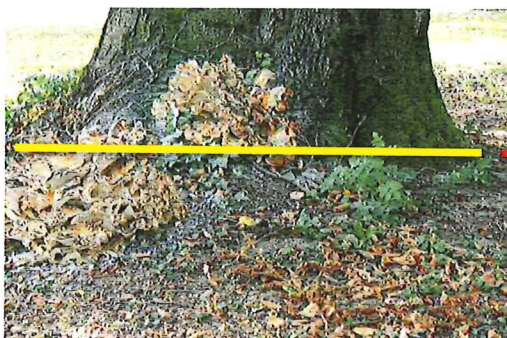
La première étant de trouver les symptômes externes des défauts internes : si l'arbre, la branche, le tronc présentent une fissure, une cavité... Le bois formera une quantité plus importante de matière à l'endroit subissant la charge. Donc, les bosses, renflements et écrasements d'écorces sont des signes extérieurs bien visibles.

La deuxième étape consiste après avoir découvert ces symptômes, à confirmer, à mesurer leur importance, en effectuant une inspection approfondie. Plusieurs techniques peuvent être utilisées : résistographie, tomographie, test de traction, si cela s'avère être nécessaire.

La troisième étape consiste après avoir mesuré l'importance des défauts, à décider selon des critères précis (qualité du bois, caractéristiques de l'espèce, type de champignon lignivore...) si un danger potentiel est réellement existant. Ceci afin d'éviter des ruptures de branches ou pire de l'arbre dans son entier.

TOMOGRAPHIE :

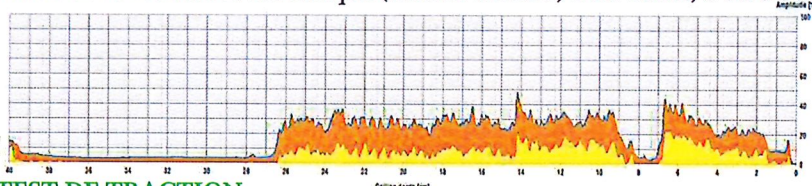
Il s'agit de faire un examen, qui effectue une coupe transversale de l'organe examiné : collet, tronc ou charpentièrre par le moyen d'ondes sonores. Ce qui nous donnera la densité du bois (donc sa résistance mécanique).



En brun-beige du bois sain
En vert du bois de transition
En violet du bois dégradé
En bleu du bois très dégradé
En bleu ciel cavité en formation

RESISTOGRAPHIE :

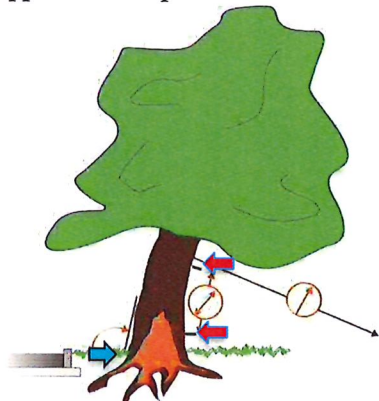
Etude de la résistance mécanique (densité du bois) d'un collet, d'un tronc ou de charpentières par perforation.



Présence d'une cavité à partir de 26cm

TEST DE TRACTION :

Il apporte une réponse à la résistance réelle de l'ancrage racinaire et aux éventuels défauts du tronc en cas de cavité.



La traction est exercée à l'aide d'un treuil (env. 1.5 T°).
Un dynamomètre contrôle en permanence les charges appliquées.

Pour étudier la résistance du tronc, un **élastomètre** mesure en microns (millièmes de mm) la déformation des fibres sous cette charge.

Pour étudier l'ancrage de l'arbre, un **inclinomètre** fixé au niveau du collet, mesure en centième de degrés l'inclinaison que prend le socle racinaire sous la traction.

Ces valeurs permettent ensuite de calculer par extrapolation, quelle serait la réaction de l'arbre si la charge d'un ouragan lui était appliquée. Soit, un vent de force 12 Beaufort (120km/h)



Zones d'observations

Méthode VTA (visual tree assessment - analyse visuelle des arbres) Prof. Dr. Claus Mattheck

La méthode VTA est une méthode reconnue à l'échelle internationale pour l'inspection des arbres. Cette méthode de type clinique permet l'analyse du langage du corps et de la mécanique des arbres. Les symptômes externes : déformation corticale, cavité, fissuration, inclinaison... sont identifiés et appréciés. Les dégâts internes sont analysés et évalués afin de mesurer les risques de rupture. De cette analyse découlera des investigations plus approfondies avec des outils de diagnostics si nécessaire, afin d'aboutir à une conclusion. S'en suivra une préconisation et/ou une recommandation de soins ou l'éventuel abattage de l'arbre selon les symptômes rencontrés.

Les zones étudiées sont décomposées de la façon suivante :

Zone 6: couronne, branches, feuilles

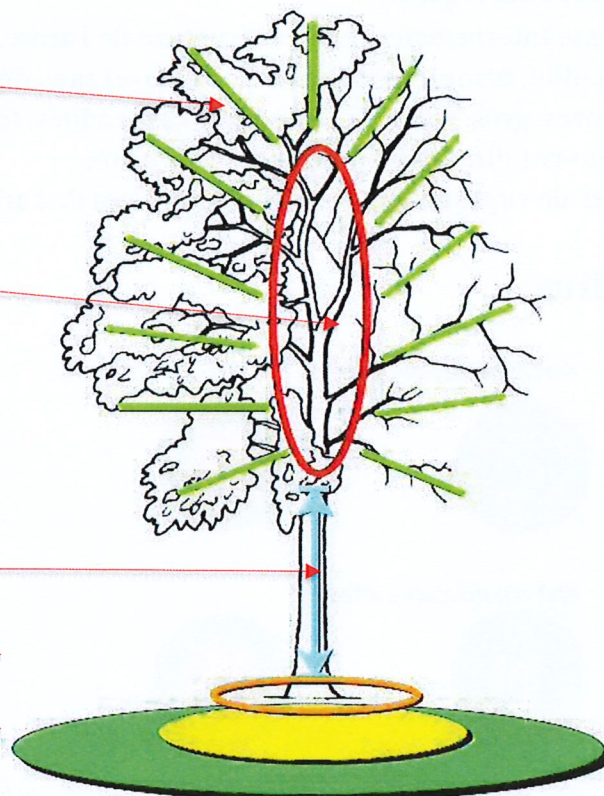
Zone 5: empâtements des charpentières

Zone 4 : tronc, fût

Zone 3: départ du système racinaire, collet

Zone 2: assise racinaire, surface d'ancrage

Zone 1: rhizosphère, volume/surface de nutrition



Dendrométrie forestière :

Rapport H/d : Le rapport hauteur sur diamètre (H/D) est appelé facteur d'élancement. Il traduit la stabilité de l'arbre. Ceux classés dans un ratio de 20-30 sont des arbres considérés stables.

Les échecs dus aux vents sont ceux qui présente un élancement à partir de 50-60

Evaluation de la vitalité des arbres :

Méthode **ARCHI** de C. Drenou

La vitalité désigne la qualité propre à un arbre apte à exploiter les conditions d'un environnement donné par une **croissance vigoureuse** et saine à activer une force de résistance contre les influences néfastes de l'environnement.

A réparer rapidement des dommages éventuels, ainsi qu'à se reproduire abondamment par voie végétative ou sexuée (Otto H-J, 1998)



Définition des symboles (terminologie).

Etat physiologique:

Fonctionnement interne de l'arbre.

Expl: arbre présentant une densité, un coloris de feuillage typique ou non de l'espèce.

Arbre montrant des signes de stress hydrique, dépérissement de couronne...

Fait suite à des modifications de l'environnement proche de l'arbre.

Ce dysfonctionnement peut être temporaire ou définitif, suivant la nature des facteurs stressants.

Etat mécanique:

Faiblesse interne/externe de la structure de l'arbre.

Expl: collet, tronc, charpentières...) avec ou sans défauts, blessures avec cavités, champignons lignivores, gros bois mort, branches suspendues, fourches à écorces incluses... sont des éléments qui peuvent diminuer fortement la sécurité:

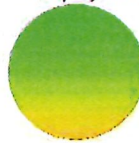
Risques de ruptures partielles ou complètes de l'arbre. Danger pour des personnes, des biens.

Feuillus:

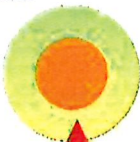
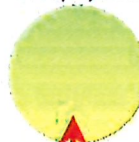
état physiologique correct



état physiologique affaibli



état physiologique très affaibli



pas de risque mécanique

risque mineur

risque majeur

danger immédiat

Conifères / Symboles:



Arboristes-conseils Sàrl, cp 68, Morges 1

+41 076 331 67 31 – www.arboristes.ch - info@arboristes.ch

Rapport d'analyse visuelle VTA (visual tree assessment)

Mandataire / Client :	Commune de St Sulpice, Mme Mamolar
Date:	22/08/24
Essence:	Cerisier diam : 40cm
Lieu:	Rue du centre 2, parcelle 256

Analyse physiologique et mécanique



Cerisier haute-tige :

Environnement racinaire : herbe

Collet : circulaire sans contreforts

Tronc : se sépare en 4 axes codominants

Couronne : 80% sans feuillage, fort dépérissement en cours



Rien à signaler R.A.S.
Très bonne pérennité

Arbre à entretenir
Bonne pérennité

Arbre à sécuriser
Faible pérennité

Arbre dangereux/ pas de
pérennité

Conclusions : arbre très dépérissant, aucune pérennité

Préconisations : abattage